



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROOST-WARENDIN

Séance du 22 février 2024

Le Conseil municipal de Roost-Warendin, régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni le 22 février 2024 à 17h30 dans la salle du Conseil, sous la présidence de Lionel Courdavault, Maire.

Présents

L. Courdavault, F. Duez, B. Richard, J. Bailleux, JL. Quin, N. Majchrzak, S. Pantigny, C. Degobert, L. Miceli, A. Hellebuyck, L. Ilski, R. Cernecca, JL. Obert, C. Boidin, JM. Delsaux, C. Delavalle, MA. Olivier, G. Dujardin, A. Dumont, C. Gigliotti, F. Mosio, B. Witczak

Absents

J. Leclercq (procuration à JL. Quin), C. Pawlak, C. Leclair (procuration à S. Pantigny), D. Delcroix (procuration à G. Dujardin), A. Lemal, D. Wesmaël (procuration à C. Gigliotti), E. Deregnacourt (procuration à B. Witczak)

Demande de subvention DETR 2024 – Travaux d'éclairage public rue Voltaire

Point présenté par Monsieur Jean-Louis Quin

Considérant la présentation de Monsieur le Maire sur la deuxième phase de travaux de rénovation et d'enfouissement des réseaux secs rue Voltaire depuis le square Achille Danay jusqu'à la rue Jean-Baptiste Lebas ;
Considérant que la rénovation de l'éclairage public comprend l'effacement des réseaux (éclairage public et téléphonie) et la rénovation de l'éclairage public en passant à la LED ;

Considérant que le remplacement par la technologie LED permettra d'optimiser l'éclairage, de réduire la consommation électrique, de diminuer la pollution lumineuse et les émissions de CO2 ;

Considérant que le projet est conforme à la circulaire préfectorale du 13 décembre 2023, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024 ;

Considérant que le montant estimatif des travaux d'enfouissement énoncé s'élève à 309 677,40 euros Hors Taxes ;

Considérant que le financement sera assuré comme suit :

- Demande D.E.T.R (Etat) 45 % 139 354,83 Euros
- Autofinancement 55 % 170 322,57 Euros

Le Conseil municipal **décide** à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter pour ce projet une subvention au titre de la DETR 2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

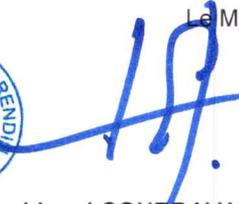
Le Secrétaire de Séance,


Luca MICELI



Le Maire,




Lionel COURDAVAULT